

## Juillet 2018 - Communiqué

Stéphanie Goyheneix, Présidente de l'Acepp



ACEPP

Association des Collectifs  
Enfants Parents Professionnels -  
29, rue du Charolais -75012 Paris  
Tél : 01 44 73 85 20  
www.acepp.asso.fr

Les grandes mesures de la COG sont enfin connues. Avant de pouvoir accéder au texte exact, voici quelques réactions pour souligner les points positifs et les points de vigilance.

### Parce que c'est l'été, commençons par le verre à moitié plein :

- La voilà signée!...

Nous ne pouvons que nous réjouir de ce nouvel engagement de la CNAF et de l'Etat qui donne une lisibilité sur les 5 prochaines années. Celui-ci permet de stabiliser les partenariats locaux jusqu'en 2022 même en cas de renouvellement des équipes municipales en 2020.

- La Petite Enfance reste un des axes principaux de cette COG et la Jeunesse a quelques annonces-clés (financement de 1000 espaces jeunes pour 90 000 adolescents et 3000 places en FJT).

- "Développement des REAPP", l'intention de "valoriser le rôle de parents", volonté d'accompagner la création de 500 LAEP: nous ne pouvions pas rester insensibles... Aujourd'hui beaucoup de projets d'appui à la parentalité n'existeraient pas sans les REAPP et 500 LAEP de plus sur les moins de 1500 existants, c'est loin d'être anodin.

- Des bonus de fonctionnement sont créés pour les structures d'accueil de jeunes enfants. Ils ne seront pas liés à l'heure d'accueil (ouf) mais à la capacité de proposer des modalités d'accueil plus adaptées aux situations individuelles des familles ou des enfants (précarité, handicap). Il faudra vérifier les modalités (cf communiqué de mai) mais l'intention est louable.

### ...Mais cela sera-t-il suffisant?

#### Penchons-nous sur le verre à moitié vide :

- La baisse des dotations de l'Etat pousse les collectivités à s'interroger sur le financement d'actions Petite Enfance - compétence non obligatoire pour elles-. Ce contexte fragilise beaucoup de structures. Nous attendions clairement un coup de pouce significatif de la PSU.

- 30.000 nouvelles places: c'est vraiment trop peu ! Pour tenter d'avoir une grandeur d'échelle, ça ne fait pas tout à fait une place de plus dans chacune de nos villes...gloups...  
Espérons que toutes les mesures seront prises pour maintenir au moins les structures existantes.

**Verre à moitié vide ou à moitié plein, il faudra le remplir...Pour sa part, l'Acepp mettra la force, la détermination et la mobilisation de son réseau pour permettre le maintien et le développement de places dans des territoires où la prise en compte de toutes les familles et un accueil de tous les enfants sont des ambitions partagées.**

**Un réseau de 39.000 parents, 7.200 salariés, 34.000 enfants accueillis**

Depuis 1980, l'ACEPP fédère :

- 800 lieux d'accueil associatifs de la petite enfance (multi-accueils, crèches parentales, micro-crèches, accueil de loisirs...) **soit 17.000 places**
- 50 lieux d'accueil Enfants Parents
- 40 Relais Assistants Maternels
- Des ateliers, des cafés de parents
- Des Universités Populaires de Parents

C'est aussi un réseau de compétences de 25 associations départementales et régionales.

L'Acepp en tant que mouvement parental éducatif et citoyen est au cœur de la société, confrontée aux besoins et difficultés du quotidien des familles.

Les établissements d'accueil du réseau se caractérisent par leur volonté

- d'impliquer les parents dans leur fonctionnement en favorisant la collaboration parents professionnels
- de jouer un rôle sur le développement local.

Ils se sont construits autour de préoccupations éducatives, d'épanouissement de l'enfant, d'ouverture à la diversité sociale, culturelle et au handicap, d'harmonisation des temps de vie familiaux et professionnels.

Contacts Acepp :  
Présidente : Stéphanie GOYHENEIX  
Directeur du pôle CEPP : Philippe DUPUY  
tél. : 06-08-75-36-53  
philippe.dupuy@acepp.asso.fr

**En savoir sur l'ACEPP : [www.acepp.asso.fr](http://www.acepp.asso.fr)**